Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 59 (1971)

Heft: 4

Artikel: Allô la ville, ici la campagne : la cohabitation ? Rien de plus qu'un pis

aller

Autor: Bastardot, Yv.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-272849

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ALLO LA VILLE, ICI LA CAMPAGNE



LA COHABITATION? rien de plus qu'un pis aller

Quatre jeunes paysans réunis der-nièrement pour un échange de vue sur les problèmes de la jeune géné-ration me disaient, alors que nous avions abordé celui du mariage : « Il faut espérer pour la tamille paysanne un avenir qui autorise enfin l'indépen-dance des jeunes ménages. Trop d'en-tre-eux vivent en co-habitation avec les parents et cette situation n'est enviable pour personne ».

enviable pour personne ».

Lorsque le Mouvement international de jeunesse rurale catholique mena la vaste enquête dont les résultats furent diffusés sous le titre «8000 jeunes ruraux nous disent », ce problème fut évoqué comme un handicap fondamental de l'évolution de l'agriculture. Alors qu'il était demandé à ces jeunes de déterminer par ordre d'importance leur sujet de préoccupation au seuil d'une vie conjugale, ils citaient en premier lieu leurs difficultés financières puis, en deuxième position, la nécessité de cohabiter avec les parents.

Et en analysant les réponses, on

Et en analysant les réponses, on constate avec surprise que parmi tous les pays interrogés (Benelux, Autriche, France, Italie, Allemagne, Portugal, Espagne et Suisse) c'est dans nottre pays que le plus grand pourcentage de jeunes déplorent cet état de fait.

Dans son livre « Paysannes trançai-

jeunes déplorent cet état de fait.

Dans son livre « Paysannes trançaises aujourd'hui » Marie Allauzen aborde ce problème dans le chapitre confilts de génération : « Yous ne pouvez
pas vous imaginer le genre de conflits
stupides qui naissent quand on vit
toute la journée les uns sur les autres.
C'est la salade qu'on coune au jardin toute la journée les uns sur les autres. C'est la salade qu'on coupe au jardin et qu'il ne fallait pas couper, l'assiette qu'on n'a pas remise à la place exacte où elle devrait se trouver. Tout est prétexte à remarque. Même si au de-meurant, on s'entend bien avec sa belle-mère. Celle-ci tient à rester maitresse chez elle, c'est normal. Mais il est tout aussi normal qu'un couple veuille son autonomie ».

Un handicap au mariage paysan

paysan

Les jeunes agriculteurs évoqués en ce début d'article ont analysé avec infiniment de sagesse les causes les contraignant à un mariage tardif voire au célibat. «Ce n'est pas parce que nous sommes paysans que nous éprouvons de la difficulté à nous marier. Mais simplement parce que nous ne pouvons y songer à l'âge où généra-lement le jeune homme cherche à fonder un foyer. Nous vivons dans un cercle familial qui va au-devant de nos désirs. Nous ne manquons matériellement de rien, sinon d'argent liquide. Nous savons que l'arrivée d'une compagne imposera une cohabitation souent pénible avec nos parents lorsque les moyens financiers ne permettront pas l'aménagement d'un logement réservé au jeune ménage. Et nous nous demandons si les jeunes tilles de notre génération, libres et financièrement indépendantes, accepteront une fois mariées cette forme de tutelle.

Pas uniquement une revendication territoriale

unte revenuication territoriale

Dans l'évocation de ce problème,
on s'attache généralement aux difticultés du jeune ménage en laissant à
l'arrière-plan celles des parents, ce
couple qui a imprégné le foyer de sa
personnalité, qui a investi tout au long
d'une vie laborieuse pour aménager
la maison, en moderniser l'équipement
ou la meubler selon les besoins de la
famille.

On oublie aussi que ce couple vieil-lissant a derrière lui les années con-sacrées à l'éducation des enfants, avec les responsabilités et les fatigues que cela implique. Et voilé que précisé-ment à l'âge où l'on aspirerait à une tranquilité relative dans une intimité faite de souvenirs et d'habitudes prises, faite de souvenirs et d'habitudes prises, tout est remis en question. Le jeune couple légitimement sollicite sa place. Et l'on s'aperçoit, côté parents, qu'il ne s'agit pas d'une simple revendication territoriale d'un couple qui cherche à s'affirmer mais qu'il faudra désonnais composer sans affrontements inutiles avec des conceptions nouvelles et renorcer à certaines formes d'empirisme pour faire place à d'autres techniques de travail.

L'expérience d'un jeune couple

Mariés depuis sept ans, ils vivent en maries depuis sept ans, its vivent en cohabitation avec les parents du jeune exploitant, et cette situation qui devait être provisoire en attendant la remise du domaine semble n'avoir que-trop duré au gré du jeune ménage. Ils disposent de deux pièces et ont la jouissance de la salle de bain. Quant aux cenes il se granget et n. comprui dans repas, il se prennent en commun dans la cuisine familiale où tour à tour de rôle belle-mère et belle-fille se succèdent au fourneau.

em a lournet.

« Indiscutablement, cette solution était pour nous la plus avantageuse financièrement parlant, nous dit le jeune agriculteur. Le chauffage, la lumière, l'entretien du linge, la nourri-

ture passent dans la comptabilité du ménage collectif. Mais sur le plan at-tectif, nous avons rencontré de gran-des difficultés. Comme tous jeunes mariés, nous aurions souhaité vivre nos maries, nous aurions sounaité vivre nos premières années de vie conjugale dans une intimité indispensable à l'épanouissement de notre couple. Or, toujours ensemble, veillant en famille, partageant avec elle les repas, nous n'avons que le soir pour nous retrou-ver en tête à tête.

Et mes parents qui ont l'esprit de tamille très développé ont peine à comprendre encore aujourd'hui que ce n'est pas par dissimulation que nous ne leur racontons pas tous nos taits et gestes. Mais franchement, il y a des choses qui ne les regardent pas.

S'inviter après s'être évité

Pour la jeune épouse, les griefs sont d'un autre ordre, sans gravité mais pesants parce que longtemps sans solution :

« Ma belle-mère est restée « la patronne ». C'est à elle que s'adressent nos fournisseurs. C'est elle qui passe les commandes, qui paye les factures, qui reçoit la correspondance. Nos vi-sites ont le sentiment d'arriver chez elle, non chez moi.

L'éducation de nos enfants que mes beaux-parents jugent trop libérale est source de fréquents affrontements et je sens que la présence constante de deux petits garçons de trois et cinq

ans, turbulents et exubérants doit être une fatigue certaine pour les grandsparents.

parents.

Nous avons surtout le sentiment que beaucoup de choses pourraient être changées dans l'organisation de notre travail afin de le rationaliser et de sortir d'une certaine routine. Mais nous n'osons pas de peur de faire de la peine car mon mari a un respect intini pour ses parents. Et inutile de vous dire que lorsque des différents d'ordre ménager éclatent entre ma belle-mère et moi, mon pauvre mari se sent vraiet moi, mon pauvre mari se sent vrai-ment entre l'enclume et le marteau.

Mente entre l'enclume et le marteau.

A l'heure qu'il est, les plans d'une
petite maison pour mes beaux-parents
sont à l'étude et la perspective de
notre prochaine séparation nous permet de tenir le coup.

Nous aurons alors la joie de pouvoir les inviter de temps en temps chez nous après avoir dû si longtemps les éviter chez eux!»

éviter chez eux l»

La cahabitation ? quelques avantages d'ordre matériel et une situation
fausse pour deux générations. Et si peu
dans l'ordre des choses que Ramuz,
dans son merveilleux texte du livret
de famille fait dire à son paysan :

«... et de nouveau, on n'est rien
que les deux, comme quand on a commancé On n'e besin que d'être en-

mencé. On n'a besoin que d'être ensemble... »

Vous voyez bien qu'une belle-fille manque pas à leur bonheur et qu'e n'est pas prévue dans l'histoire...

Yv. Bastardot.

BIBLIOGRAPHIE

Livres et articles en langue française sur la femme

La « Bibliographie de livres et arti-cles en langue française sur la fem-me» que Mme Simone Chapuise Bischof, licenciée en sciences sociales et pédagogiques, vient d'établir repré-sente une source de renseignements précieuse à toute personne ayant à effectuer une recherche dans un do-maine touchant la lemme et la condi-tion féminine. Ce travail tout récent englobe les publications et articles les plus actuels et épuise tous les aspects du problème.

du problème.
Un rapide coup d'œil sur la table des matières démontre l'ampleur et la di-versité des thèmes retenus : depuis la psychologie et l'histoire elle retient entre autres la femme d'aujourd'hui, entre autres la femme d'aujourd'hui, de demain, la condition de la femme dans les pays étrangers, la femme et les droits politiques, dans la vie sociale, politique et économique, dans l'église, la femme seule, mariée ou célibataire..., la formation, la vie professionnelle, le travail à temps partiel, le travail à domicile, la femme et le surmenage jusqu'à la vieillesse. C'est dire tout l'intérêt de cette compilation intelligente dont la publication a été assurée par la Fondation pour la formation civique, Hohenbühlstrasse 4, 8032, Zurich. (Prix Fr. 2....)

Sabine Flaissier: Marie-Antoinette en accusation. C'est un ouvrage composé entièrement de pièces extraites de journaux, correspondances, mémoires et documents officiels relatifs à l'existence et aux activités de la reine Marie-Antoinette.

En réédition à la Guilde du Livre.

L'employée de home

APTITUDES REQUISES

Bonne santé physique morale. Confiance en et morale. Contiance en soi. Autorité. Ne pas être susceptible. Don d'obser-vation. Bon sens pratique. Talents d'organisation. Décision rapide. Bonne humeur. Sociabilité.

humeur. Sociabilité.

Formation nécessaire
avant les études. — Avoir
terminé sa scolarité. Si
possible école secondaire
ou école primaire supérieure, école de commerrieure, école de commerce ou autre, et connaissance des langues étrangères.

gères.

Ecoles (reconnues par l'Association suisse des employées de home diplò-mées). — Haushaltungs-schule Zürich, des Gemeinnützigen Frauenve-eins Zürich, Zeltweg 21 a, Zürich, Hauspflegerinnend Hausbeamtinnenschule St. Gallen, Sternackerstrasse 7, St-Gall. Hausbeamtinnenschule Institut Baldegg/Luzern.

Perfectionnement. —

Perfectionnement. — Berufs- und Frauenfach-schule Basel. Frauenschu-le der Stadt Bern. Koch-Haushaltungsschule Salesianum, Zoug

COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Age minimum : de 17 à 18 ans.

Durée: 3 ans 3/4, dont 2 ans de pratique.

Programme d'études. — Cours de cuisine, également pour les enfants et les malades. Préparation des conserves de fruits et de légumes. Achat des vivres. Hygiène domestique. Enfretien des vêtements et des souliers. Nettoyages. Service de table. Lessives usuelles et particulières. Couture. Entretien du jardin et des plantes d'appartment. Menus pour tous, pour les enfants et les malades. Diététique. Economie domestique. Soins aux malades et premiers secours en cas d'accidents. Eléments de chimie. Comptes courants. Comptabilité générale. Langueş allemande et italienne. Chant. Gymastique

Choix et direction du personnel. Contrôle du travail. Entretien des appareils ménagers. Budget d'une grande maison. Travaux de bureau. Bricolage courant (électricité, gaz, etc.).

Début des cours : en octobre.

Horaire des cours : de 8 à 18 heures, avec des récréations et une pause pour le repas de midi.

Coût: en internat: 3180 francs par an, enseignement, entretien et argent de poche compris. En externat: 2640 francs. Possibilité d'obtenir une bourse d'études.

Diplôme. — Si les examens ont été réussis, à la fin des cours, la jeune étudiante reçoit son diplôme.

Elle fait partie du personnel des homes d'enfants, asiles de vieillards ou maisons de repos. Elle est plus éducatrice qu'employée de maison. Elle est au home ce que la mère de famille est à son foyer. Elle est la directrice d'un grand ménage, la gouvernante de ses hôtes. Elle est, en bref, le cœur d'un grand foyer.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande. — Considérable, surtout en Suisse romande, où la pénurie de cadres est immense. L'employée de home n'auque l'embarras choix...

Perspectives d'avenir

Perspectives d'avenir.

— L'employée de home peut travailler dans un hôpital, une clinique, un sanatorium, une maison de repos, un internat, une maison d'éducation ou d'étudiants, un home pour mères (célibataires ou non), un home d'enfants, un asile de vieillard, un camp de travailleurs, une maison du soldat, une cantine, un hôtel (avec ou sans alcool), un grand restaurant (pour diriger le personnel), dans l'industrie alimentaire, comme préparatrice, ou tout simplement dans son propre ménage, qui sera, à coup sûr, un mênage soigné!

Syndicat défendant la

Syndicat défendant la profession. — Schweizerischer Verein diplomierter Hausbeamtinnen. Secrétariat : Oschwandstrasse 30, 3414 Oberburg, Bern. L'offre. — Une gerbe d'activités les plus variées dans un monde de gens plus-que-variés.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire. — Semaine de 44 heures dans les bonnes maisons ». Mais, en général, il faut compter de 48 à 52 heures de travail et de présence.

Congés. — Un jour et demi par semaine et trois à quatre semaines de vacances annuelles.

salaire. — La jeune employée de home commence avec un salaire brut allant de 950 à 1400 francs . Puis, selon ses responsabilités et le nombre de ses années de service, elle peut atteindre le chiffre intéressant de 2400 francs par mois.

Avantages sociaux. —
Déjà à l'Ecole les jeunes
employées de home sont
assurées contre les accidents. Les autres avantages dont elles bénéficient
varient selon les maisons.



pour vos livraisons à domicile 26.12.00 drugstore pharmacie principale

